



Psychomotricien à 50% (H/F)

Votre contexte

Dans le cadre du développement de sa politique d'accueil du jeune enfant, la ville s'efforce de répondre au plus près des attentes des familles véliziennes. La direction de la petite enfance accueille 400 enfants encadrés par 147 professionnels de la petite enfance et répartis au sein des 8 structures d'accueil collectif (crèches collectives, micro-crèche et jardin d'enfants). Une 9^{ème} crèche ouvrira progressivement ses portes en septembre. Sa capacité d'accueil sera à terme de 60 berceaux.

La ville dispose également d'une crèche familiale qui regroupe 20 professionnels. Enfin, la collectivité est également dotée d'un relais assistantes maternelles ainsi que d'un lieu d'accueil enfants-parents.

Votre emploi

Description de vos missions

Intervenant dans les différents établissements d'accueil du jeune enfant, vous veillez au bon développement psychoaffectif et moteur des enfants accueillis en accompagnant les professionnels de la petite enfance dans leurs pratiques professionnelles. Vous participez à la réussite du projet éducatif de la ville.

- **Au sein des structures collectives, vos missions sont de :**
 - Observer les enfants ainsi que les professionnels sur les différents temps de vie qui animent la journée afin de voir si les enfants se développent bien et si les équipes ont les réponses adéquates aux besoins psychomoteurs de chaque enfant.
 - Accompagner les professionnels dans l'aménagement des espaces, le choix du matériel, la réalisation d'activités autour de la motricité, de l'éveil, etc. pour répondre aux besoins des enfants.
 - Organiser et animer des réunions thématiques avec l'équipe pour les accompagner dans leurs pratiques.
 - Collaborer avec la direction dans le cadre du projet pédagogique
- **Au sein de la crèche familiale, vos missions sont de :**
 - Observer les enfants ainsi que les professionnels sur les différents temps de vie au sein de la crèche familiale afin de voir si les enfants se développent bien et si les professionnels ont les réponses adéquates aux besoins psychomoteurs de chaque enfant.
 - Partager avec l'équipe d'encadrement votre savoir sur le développement psychomoteur de l'enfant
 - Organiser et animer des réunions thématiques avec les assistantes maternelles pour les accompagner dans leurs pratiques.
 - Accompagner l'équipe encadrante dans l'adaptation des espaces de vie, des activités proposées et du choix du matériel.
 - Participer aux activités baby gym et apporter ses connaissances à l'équipe encadrante et assistantes maternelles
 - Collaborer avec la direction dans le cadre du projet pédagogique

Profil :

- Titulaire du diplôme d'Etat de psychomotricien
- Expérience exigée auprès du jeune enfant
- Connaissances du développement psychomoteur du jeune enfant et de l'accueil inclusif
- Solides connaissances pratiques des techniques d'observation, de diagnostic et d'évaluation
- Savoir organiser son travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire et savoir travailler en équipe

- Capacité à communiquer pour promouvoir des actions
- Aptitudes à l'animation de groupes et capacité à concevoir des actions collectives (identification du besoin, rédaction des objectifs, choix d'une technique d'animation, élaboration de supports pédagogiques...)
- A l'aise dans la rédaction et mise en forme de bilans, projets, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences
- Aisance relationnelle, écoute, empathie et tact
- Sens aigu de l'analyse afin de comprendre au mieux les situations
- Faire preuve d'imagination
- Discretion professionnelle et respect de la déontologie

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires** : Temps de travail annualisé sur la base d'un mi-temps, soit 803,50 heures de travail effectif par an. Le rythme de travail hebdomadaire est en moyenne de 17h51, soit 3h34 par jour à réaliser le matin du lundi au vendredi.
- **Rémunération** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13ème mois
- **Parcours d'intégration** : Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation à nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Si besoin, accompagnement possible à la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Action sociale** : adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Transport** : remboursement à 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et/ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail). Stationnement gratuit à proximité de tous les bâtiments municipaux.